



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs



SPORTMUT FOOT COLLECTIF PARIS ÎLE-DE-FRANCE SAISON 2019 / 2020

Bulletin d'adhésion à retourner à la MUTUELLE DES SPORTIFS

2-4, rue Louis David - 75782 PARIS CEDEX 16

Tél : 01.53.04.86.16 - Fax : 01.53.04.86.87

COORDONNEES DU CLUB

Nom du Club: _____

Nom et adresse du correspondant : _____

Téléphone : _____

Je soussigné(e), Président(e) du club, déclare avoir reçu et pris connaissance du contrat Sportmut Foot Collectif Paris Ile-de-France et y adhérer pour les garanties suivantes :

FORMULES	CATEGORIES DE LICENCIES	GARANTIES		Nombre d'équipes	Prime / équipe	TOTAL
		INDEMNITE JOURNALIERE - à compter du 4 ^{ème} jour - au plus pendant 365 jours - à concurrence de la perte réelle de revenus	CAPITAL INVALIDITE (pour 100% d'invalidité)			
1	SENIORS VETERANS FOOT LOISIRS	MAXI 30,00 €	/	Séniors : x 880 € Vétérans : x 880 € Foot Loisirs : x 880 €	=	€
2	SENIORS VETERANS FOOT LOISIRS	MAXI 30,00 €	45 800 €	Séniors : x 940 € Vétérans : x 940 € Foot Loisirs : x 940 €	=	€
3	FEMININES SENIORS	MAXI 30,00 €	/	x 720 €	=	€
4	FEMININES SENIORS	MAXI 30,00 €	45 800 €	x 775 €	=	€
5	SENIORS VETERANS FOOT LOISIRS	MAXI 16,00 €	/	Séniors : x 440 € Vétérans : x 440 € Foot Loisirs : x 440 €	=	€
6	SENIORS VETERANS FOOT LOISIRS	MAXI 16,00 €	45 800 €	Séniors : x 500 € Vétérans : x 500 € Foot Loisirs : x 500 €	=	€
7	FEMININES SENIORS	MAXI 16,00 €	/	x 360 €	=	€
8	FEMININES SENIORS	MAXI 16,00 €	45 800 €	x 420 €	=	€
9	SENIORS VETERANS FOOT LOISIRS	MAXI 10,00 €	/	Séniors : x 300 € Vétérans : x 300 € Foot Loisirs : x 300 €	=	€
10	SENIORS VETERANS FOOT LOISIRS	MAXI 10,00 €	31 000 €	Séniors : x 345 € Vétérans : x 345 € Foot Loisirs : x 345 €	=	€
11	FEMININES SENIORS	MAXI 10,00 €	/	x 230 €	=	€
12	FEMININES SENIORS	MAXI 10,00 €	31 000 €	x 280 €	=	€
13	LICENCIES(EES) DE 12 A 18 ANS	/	45 800 €	x 60 €	=	€
14	MINEURS DE MOINS DE 12 ANS	/	31 000 €	x 50 €	=	€
15	DIRIGEANTS	MAXI 10,00 €	/	(*) x 25 €	=	€
16	DIRIGEANTS	MAXI 16,00 €	/	(*) x 47 €	=	€
17	DIRIGEANTS	MAXI 30,00 €	/	(*) x 93 €	=	€
LES EQUIPES D'UNE MÊME CATEGORIE DOIVENT OPTER POUR LA MÊME FORMULE				TOTAL	=	€

(*) La prime totale est égale au forfait de 25 €, 47 € ou 93 € selon la formule choisie, multiplié par le nombre d'équipes engagées, limité à 10.

(Ex : formule à 25 € / nombre d'équipes : 12 / Prime totale : 25 € x 10 = 250 €)

Les cotisations indiquées tiennent compte des taxes en vigueur.

Fait à _____, le _____

Signature du Président du club
faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

Cachet du Club

Parallèlement aux formules collectives susvisées, des garanties optionnelles individuelles sont également proposées aux licenciés.